



2023 DFPE 154 - Subventions (141.400€ euros) - quatre avenants à convention à quatre associations pour le fonctionnement de dispositifs ludiques et de lieux d'accueil collectif ou individuel de parents, visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles, dans les 11, 12, 14 et 18 arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris porte une politique ambitieuse en direction des familles, en développant une offre variée, adaptée aux besoins et spécificités de chacune d'elles. Une attention particulière est portée aux dispositifs permettant aux parents de mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie personnelle et de partager des temps de loisirs avec leurs enfants. Tout au long de l'année des équipes de professionnels et de bénévoles se mobilisent au quotidien, afin de soutenir les parents et les enfants.

Les ludothèques et les ludomouv citoyennes sont, à ce titre, des lieux incontournables pour partager des moments ludiques en famille dans un climat de convivialité et d'échanges interculturels et intergénérationnels. De même, des lieux d'accueil collectif ou individuel des parents dans les quartiers prioritaires participent, par l'écoute et l'échange, au soutien des parents, en particulierité autour de la scolarité de leurs enfants. Enfin au travers de l'appel à projets politique de la ville, la DFPE propose de soutenir une nouvelle action qui vise un projet de point d'écoute pour les parents.

Aussi, il vous est proposé d'accorder le soutien financier de la Ville de Paris pour l'année 2023 aux partenaires associatifs suivants.

L'association Au temps du jeu - Ludothèque « Nautilude » - 11e

La ludothèque « Nautilude », située dans le quartier prioritaire Fontaine au Roi du 11^e arrondissement, a connu des évolutions depuis sa reprise par l'association Au temps du jeu depuis début 2023 (association par ailleurs gestionnaire d'une autre ludothèque dans le 13^e).

L'association a mis en place une nouvelle organisation et de nouveaux projets, tout en s'inscrivant dans une continuité. Elle a su reprendre et développer des partenariats de proximité et dans l'arrondissement, organiser et participer à des temps forts importants (fête mondiale du jeu, fête du quartier, forums de la Mairie du 11^{ème}).

En juin 2023, après 6 mois de fonctionnement, la ludothèque comptait 98 adhérents, avec une fréquentation totale de 4 116 passages.

Un travail de diagnostic territorial a été engagé au printemps 2023 afin de construire le projet de fonctionnement de l'équipement, adapté au territoire. Les premiers mois de travail sur le quartier ont permis de dégager plusieurs axes de développement : développement d'ateliers en direction des jeunes enfants et des seniors, déploiement des soirées jeux, développement d'outils ludiques type « jeu de piste ».

Enfin, les travaux, programmés dès la reprise de l'équipement, devraient avoir lieu à l'automne 2023 (cette opération est financée par la Ville de Paris, la CAF et l'association), ce qui devrait donner un nouveau souffle à la ludothèque.

L'association Accessijoux - Ludomouv citoyenne - 12e

La Ludomouv citoyenne de l'avenue Lamoricière, située dans la nouvelle « Rue aux écoles », a ouvert durant le mois de décembre 2022. En début de saison, les fréquentations mensuelles atteignaient entre 160 et 330 personnes. Au mois de juin, la fréquentation mensuelle de la Ludomouv citoyenne a atteint les 800 personnes.

La Ludomouv a su devenir en quelques mois un lieu important pour les familles du quartier de la Porte de Vincennes, en face de l'école. L'équipe de ludothécaires a construit plusieurs partenariats de proximité et a participé à plusieurs temps forts du quartier.

Pour 2023-24, l'accent sera mis sur les jeunes du quartier, avec notamment le club de prévention spécialisée, ainsi que sur les collaborations avec les équipes pédagogiques des écoles, des centres de loisirs et du collège de proximité.

L'association Florimont - Expérimentation de prolongation de la Ludomouv'14 sur le square Wyszynski (14e)

L'association Florimont est gestionnaire de la Ludomouv citoyenne située 190, rue d'Alésia dans le 14^{ème} depuis 2019. Pendant la période estivale, la Ludomouv est traditionnellement déplacée au square Wyszynski : lors de ce changement d'implantation, le dispositif connaît une fréquentation plus importante.

L'association Florimont propose donc une expérimentation de juillet à décembre 2023, en prolongeant sa présence au square Wyszynski. Le projet est de poursuivre et développer, avec les partenaires locaux, les actions entamées pendant la période estivale et d'évaluer si le succès du lieu connu pendant l'été perdurera jusqu'au mois de décembre 2023. L'accent sera mis sur les partenaires éducatifs autour du square : écoles, centres de loisirs et crèches. Cette nouvelle implantation devrait permettre d'élargir le public touché, notamment les habitants des quartiers Pernety-Plaisance en proposant un programme d'actions diversifiées.

Association Culture 2 + - Point Écoute Parents - 18e

L'association Culture 2+ mène depuis 20 ans une série d'actions de soutien à la parentalité dans le secteur Chapelle- Evangile: papothèques, médiation interculturelle de proximité, activités partagées parents-enfants.

Au cours de ces actions, certains parents ont exprimé des difficultés dans la gestion de leur foyer et dans l'éducation de leurs enfants, exacerbées depuis la crise sanitaire.

Face à ce constat, le projet a pour objectif de mettre en oeuvre un point d'écoute composé de psychologues cliniciens et formés à l'ethnopsychologie, sans la présence des enfants, pour que les parents puissent exprimer librement leurs difficultés, trouver des conseils et éventuellement des orientations vers des institutions thérapeutiques. Le projet vise 30 à 40 familles pour deux à trois séances pour chacune, selon leurs besoins.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose d'attribuer, au titre de l'exercice 2023, une subvention d'un montant global de 141.400 euros selon la répartition précisée ci-dessous.

1. L'association « Au temps du jeu » : 115 000€
2. L'association « AccessijeuX » : 20 000 €
3. L'association « Florimont » : 4 400 €
4. L'association « Culture 2 + » : 2 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris